APPEL D'OFFRES

Numéro de projet :	DDG 2026-07-02
Titre du projet :	Remplacement de la génératrice au Centre récréatif Édouard-Rivet
Date de disponibilité des documents :	Mardi 10 novembre 2026
Date limite du dépôt des soumissions :	Mardi 1ier décembre 2026, 10 h 00
Date et heure d'ouverture des soumissions :	Mardi 1ier décembre 2026, à 10 h 05
Pour information :	Robert Davis, ing. robert.davis@montreal-est.ca

---

La Ville de Montréal-Est demande des soumissions pour le projet ci-haut mentionné. Le mandat est constitué, sans s'y limiter, des travaux suivants :

- Fourniture, installation et raccordement d'une nouvelle génératrice permanente de 500 kW au Centre récréatif Édouard-Rivet;
- Fourniture et installation d'un nouvel interrupteur de transfert automatique à double contournement, à transition fermée dans la salle électrique principale existante, au Centre récréatif Édouard-Rivet;
- Débranchement de la génératrice existante de 300 kW au centre récréatif, transport de celle-ci à l'entrepôt municipal de la Ville sur la rue Rivet;
- Démantèlement de l'interrupteur de transfert automatique de 400 A existant et remise de l'équipement à la Ville;
- Modification du tableau de distribution;
- Fourniture et installation des nouveaux réseaux de conduits souterrains et aériens, câblage…etc;
- Fourniture et installation des nouveaux disjoncteurs, sectionneurs et circuits d'alimentation requis, selon les indications aux plans;
- Démolition et disposition de la base de béton existante de la génératrice actuelle au Centre récréatif Édouard;
- Essais, mise en service, formation du personnel d'exploitation et remise des manuels d'entretien et des rapports d'essais pour la nouvelle génératrice au Centre récréatif Édouard-Rivet.

Nous vous invitons à prendre connaissance des documents d'appel d'offres que vous pouvez vous procurer à l'adresse Internet suivante : www.seao.gouv.qc.ca à compter du 10 novembre 2026.

Si des informations supplémentaires s'avéraient nécessaires, veuillez communiquer avec la personne ci-haut mentionnée.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres de services reçues.

DONNÉ À MONTRÉAL-EST, CE 9 NOVEMBRE 2026

Me Olivier Pelletier
Greffier